

Dossier suivi par :

Mélanie BORGES

03 80 39 50 39

Nathalie CHALUMEAU

03 80 39 50 44

Spe.resp@ube.fr

Dijon, le 6 novembre 2025

Le Président de l'Université

aux

Enseignants-chercheurs et personnels assimilés

CONVOCATION DES ELECTEURS

ELECTION DES BUREAUX DES COMMISSIONS DE PROPOSITION

Second scrutin du 18 novembre 2025

A défaut de quorum pour certaines sections ou groupe de sections lors du scrutin du 05 novembre 2025, un 2^{ème} scrutin est organisé selon les modalités suivantes :

Calendrier des opérations électorales :

13 novembre 2025 Affichage des listes des candidats

18 novembre 2025 Déroulement des opérations de vote (9h – 16h) et dépouillement

OPERATIONS ELECTORALES

Le scrutin se déroulera le 18 novembre 2025 et se tiendra de 9h00 à 16h00 dans les composantes suivantes :

- UFR Droit, Sciences Economique et Politique pour :
 - o La section 1 rang B
 - o La section 5 rang B
- UFR Sciences Humaines pour :
 - o La section 16 rang A et B
 - o Les sections 20/21 rang B
 - Les sections 22/23/24 rang A et B
- UFR Sciences Vie, Terre, Environnement pour :
 - o Les sections 64/65 rang B
 - Les sections 66/69 rang B
 - Les sections 67/68 rang A et B
- ISAT pour les sections 60/62 rang A et B

TYPE DE SCRUTIN

L'élection a lieu au scrutin de liste à un tour à la majorité simple des suffrages exprimés. Le panachage est autorisé.

MODALITES DE VOTE

Le vote par correspondance n'est pas admis.

En revanche, le vote par procuration est possible. Un imprimé type à utiliser obligatoirement est disponible auprès de votre composante.

Le bénéficiaire de la procuration doit être inscrit sur la même liste électorale que l'électeur qui donne procuration.

Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

DEPOUILLEMENT

Le dépouillement aura lieu à l'issue du scrutin, le 22 novembre 2022 à 16h. Aucune condition de quorum n'est requise.

PROCLAMATION DES RESULTATS

Les résultats seront transmis dans les composantes pour affichage le 02 décembre 2025.

Le Président de l'Université,